

# **CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES DE ST-PANTALEON-DE-LARCHE**

## **RAPPORT DE PRESENTATION** **DU DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE DU 24 JANVIER 2023**

L'année 2022 traduit une reprise caractéristique des attributions financières. On est à + 57,5 % et on retrouve ainsi l'étiage de 2019. On peut y voir ici la montée en puissance du nouveau dispositif issu de l'ABS. Les partenariats avec les associations restent similaire.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'aides	88	88	69	60	51	45	67
Attributions financières	16 977 €	18 312 €	16 575 €	13 160 €	8 373 €	7 683 €	13 959,95 €
Subventions de fonctionnement aux associations	-	3 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	3 000 €	3 000,00 €

De la même façon que les attributions financières, le volume des aides augmente et se situe déjà à un niveau supérieur à 2019 (avant COVID). Il faut noter l'augmentation sensible des bons alimentaires.

	Chèque taxi	Bon alimentaire	Hébergement d'urgence	Aides sociales	Total
2016	23	18	0	47	88
2017	23	19	0	46	88
2018	17	14	0	38	69
2019	22	12	0	26	60
2020	23	12	0	16	51
2021	18	12	0	15	45
2022	22	20	1	24	67

Paradoxalement, compte tenu du contexte économique, les aides à l'énergie ne se développent pas significativement contrairement à la solvabilité des loyers qui est multipliée par plus de 5. Les aides diverses, elles aussi, en forte augmentation, s'articulent autour de la réparation automobile et de leçons de conduite.

AIDES ATTRIBUEES				
Objet des aides	2021		2022	
	Nombre d'aide	Montant total	Nombre d'aide	Montant total
EAU	4	1 082,76 €	1	300,00 €
FIOUL	2	1 180,00 €	3	1 400,00 €
ELECTRICITE	4	1 399,42 €	3	1 099,54 €
LOYER	2	570,18 €	7	3 332,80 €
ASSURANCES	0	0,00 €	3	742,10 €
CANTINE / GARDERIE	1	166,88 €	3	551,38 €
DIVERS	1	318,32 €	4	2 411,60 €
BON ALIMENTAIRE	12	930,68 €	20	2 306,93 €
Hébergement d'urgence	0	0,00 €	1	245,60 €
TOTAL	26	5 648,24 €	44	12 389,95 €
CHEQUE TAXIS	18	2 035,00 €	22	1 600,00 €
<i>Montant attribués</i>	2 670 €		3 450 €	
		7 683,24 €		13 959,95 €

Les Redevances funéraires continuent un redressement spectaculaire.

REDEVANCES FUNERAIRES						
2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
1 516 €	4 920 €	3 130 €	3 617 €	6 001 €	4 850 €	7 401 €

	2020	2021	2022
Résultat	7 365,39 €	15 426,15 €	19 231,20 €

Le résultat comme en 2021 se conforte.

Pour l'année 2023, il faudra observer la consommation des chèques taxis (au-delà de la dotation elle même).

L'augmentation des aides attribuées, l'augmentation des montants attribués (presque fois 2) est bien caractéristique de la pertinence des choix faits dans le nouveaux règlement d'attribution des aides sociales.

Les deux nouvelles fiches action sur l'illectronisme et l'aide aux devoirs ont été discutées quant à leur modalité d'application avec les assistantes sociales du secteur notamment.

Le CCAS interviendra donc pour prendre en charge les coûts afférents de l'aide aux devoirs pour laquelle l'identification des enfants concernés est en cours de finalisation. Le public sur l'illectronisme reste à identifier nommément.